

Gland, le 7 mai 2021

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 6 mai 2021

Présidence : M. Pierre-Alain Bringolf

### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 100 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.1 du quartier « La Combaz », sis sur la parcelle n° 4311 et destiné à l'aménagement d'une salle communautaire et d'une surface commerciale;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

d'amender point II. comme suit :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 2'296'600.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition du bâtiment A5.1 du quartier « La Combaz », sis sur la parcelle n° 4311;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 396'278.- sur le fonds de réserve « Équipement Communautaire » afin d'amortir le patrimoine ~~financier~~ administratif et d'utiliser un montant équivalent de disponibilités pour financer le projet;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'900'322.-.

*"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Pierre-Alain Bringolf

Karine Teixeira Ferreira